

Avis de recrutement

PAR LA VOIE DU DETACHEMENT A UN CORPS DE NIVEAU SUPERIEUR EN FAVEUR DES FONCTIONNAIRES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE) AU TITRE DE L'ANNEE 2023

En application du décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023 par la voie du détachement aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type.

Au titre de l'année 2023, l'Université Paris Dauphine organise un recrutement à savoir :

Emploi type	Cat.	BAP	Localisation
Assistant-e de ressources documentaires et scientifiques	A	F	Université Paris Dauphine Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75016 PARIS

a) **Conditions générales d'accès aux recrutements BOE par la voie du détachement** :

- Appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)
- Présenter un handicap compatible avec les fonctions exercées
- Justifier de 4 années de services publics

b) **Inscriptions** : les inscriptions sont ouvertes du **15 mai 2023 au 2 juin 2023**

Les dossiers pourront être téléchargés et imprimés sur le site de l'Université PARIS-DAUPHINE (menu « dauphine recrute » « autres voies de recrutement » « sur concours ») et sur l'ENT de Dauphine rubrique Direction des Ressources Humaines « recrutement/mobilité/concours »

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature à l'adresse suivante :

**Université Paris Dauphine
DRH – Bureau D506 bis
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 PARIS Cedex 16**

Ou remis en main propre contre signature à la Direction des Ressources Humaines (bureau D506 bis Isabelle RICHARD ou C514 Elise DESORBAIS ou Julie KAULANJAN)

***Impérativement avant la date limite de clôture des inscriptions fixée
au 2 juin 2023***

Tout dossier d'inscription déposé ou expédié après cette date entraînera le rejet de la demande d'inscription.

c) **Conditions de sélection des candidats** :

Le président de l'Université Paris Dauphine arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement, un membre de la DRH et la correspondante handicap.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature, la commission de sélection établit la liste des candidats sélectionnés pour un entretien. Les auditions sont d'une durée de 45 minutes au plus, sur la base du dossier RAEP. Cet entretien a pour point de départ un exposé de 10 minutes au plus du candidat sur son parcours professionnel. La commission apprécie la motivation, le parcours professionnel et la capacité du candidat à occuper les fonctions de niveau supérieur ou de catégorie supérieure que recouvrent les missions du corps dans lequel il a vocation à être détaché puis, le cas échéant, intégré. Les auditions auront lieu entre :

Le lundi 26 juin 2023 et le vendredi 7 juillet 2023

Un courrier sera préalablement adressé aux candidats à cet effet.

A l'issue des auditions, la commission établit la liste des candidats proposés au détachement.

La date de nomination est prévue au **1^{er} octobre 2023**.